

Détroit: La Comarit revient sur Tarifa

- Le port espagnol de nouveau desservi par l'un des ferrys d'Abdelmoula
- La compagnie a jusqu'au 9 juin pour honorer ses dettes sur Tarifa
- Une seule réponse pour l'appel d'offres lancé pour la campagne MRE

REPRISE partielle pour la Comarit. Le Bissat, l'un de ses bateaux, a repris son activité vendredi dernier sur la ligne Tanger-ville-Tarifa. Le ferry rapide avait été interdit d'accostage en mars dernier par l'autorité portuaire de la baie d'Algésiras à cause de dettes cumulées liées aux taxes et frais d'accostage. L'organisme espagnol a annoncé la semaine dernière «prendre en considération» les efforts pour le sauvetage de la Comarit et a décidé de lui octroyer un sursis jusqu'au 9 juin prochain, date de l'expiration de l'autorisation d'exercice de la compagnie maritime sur Tarifa. Si les dettes ne sont pas honorées avant cette date, la Comarit, via sa filiale Boughaz Express qui exploite cette ligne, perdra le droit de mouiller au port de Tarifa. Cette autorisation permettra à coup sûr d'apporter un bol d'air frais à la trésorerie de l'entreprise, malmenée par les dettes et l'immobilisation de sa flotte. Ce ferry était l'un des derniers à subir les effets de la crise que traverse la Comarit, toute la flotte étant amarrée de force à Algésiras et Sète sous le poids d'une saisie administrative.



Le port de Tarifa a reçu dès le week-end dernier les premiers voyageurs du Bissat, l'un des ferrys de la Comarit. Un tout petit pas dans cette crise du détroit qui risque de perturber la campagne MRE en dépit des mesures prises pour une exploitation provisoire. A aujourd'hui, un seul candidat s'est porté volontaire (Ph. Adam)

Les marins toujours dans la tourmente

CEUX pour qui rien n'a changé, ce sont les marins de la Comarit/Comanav. Le calvaire des équipages des ferrys sous saisie conservatoire à Algésiras et Sète depuis le début de l'année continue. Le Banasa, le Boughaz, Al Mansour et Ibn Batouta, auxquels se joignent depuis Sète le Marrakech, le Biladi et le Bni Nsar sont obligés de garder les amarres attachées à cause des dettes engrangées dans le cadre de leur exploitation. Les marins, eux, sont contraints de rester à bord de ces bateaux pour les maintenir en état de fonctionnement mais aussi pour garantir leurs droits. Les marins souffrent d'un ravitaillement intermittent et ne doivent leur survie qu'à l'aide humanitaire. Ils souffrent en plus d'un retard dans les salaires allant jusqu'à quatre mois. Au total, ce sont 400 marins qui survivent dans cet état depuis la saisie de leurs bateaux. Combien de temps devront-ils encore subir cet enfermement obligé avant d'être enfin délivrés? □

Le retour de la Comarit sur Tarifa ne signifie en aucun cas un déblocage de la crise dont souffre la compagnie. Les bateaux de la Comarit/Comanav amarrés à Algésiras et à Sète sont encore frappés par la saisie conservatoire dont la première a été lancée en janvier dernier.

Mais l'espoir n'est pas perdu. Les négociations continuent entre un pool de banques et le management de l'entreprise afin de trouver une issue à la crise financière dont souffre la compagnie présidée par Ali Abdelmoula et éponger l'énorme ardoise qu'elle traîne et qui, selon certaines sources, atteindrait plusieurs centaines de millions de DH.

Plusieurs scénarios sont avancés parmi lesquels l'entrée dans le tour de table de la Comarit d'institutionnels du domaine maritime ou

d'autres actionnaires privés, même si cela risque de chambouler le management actuel.

En tout cas, l'accord pourrait être scellé dès la semaine prochaine. En effet, les autorités sont impatientes de voir les bateaux de la Comarit reprendre leur activité. L'imminence de la campagne MRE ne laisse guère d'autre choix à l'exécutif. L'appel d'offres lancé pour l'exploitation provisoire de lignes entre l'Europe et le Maroc ne peut être qualifié de succès, vu qu'à aujourd'hui un seul candidat y a répondu. □

Ali ABJIOU